

Chaque année, nous vous offrons l'opportunité de **valoriser votre activité** à travers notre programme de partenariats. Conçu sous forme de packs de services et de publicités, ce programme vous permet de **maximiser votre visibilité auprès de nos visiteurs et touristes**. Attention, la clôture des éditions papier intervient en décembre. Afin de garantir votre présence dans ces supports, il est essentiel de valider votre commande avant cette date limite.

Merci de nous retourner votre bon de commande avec le règlement **avant le 30 octobre 2024**. En respectant ce délai, nous aurons le plaisir de vous accorder **une remise de 5%** sur votre pack service ! (Offre non cumulable avec une autre remise).

Besoin d'un conseil ? Notre équipe se tient à votre écoute toute l'année

Rendez-vous dans votre bureau de référence ou par mail espace.pro@quingamp-paimpol.com

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT INFORMATIONS PUBLIQUES

RAISON SOCIALE :

NOM COMMERCIAL À FAIRE PARAÎTRE* :

ADRESSE* :

TÉLÉPHONE / PORTABLE* :

EMAIL* :

SITE WEB :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE INFORMATIONS PRIVÉES

NOM ET PRÉNOM* :

TÉLÉPHONE / PORTABLE :

EMAIL :

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de l'Office de Tourisme : par sms par e-mail

FACTURATION INFORMATIONS PRIVÉES

SOUHAITEZ-VOUS UNE FACTURE ?

OUI

NON

ADRESSE DE FACTURATION / MAIL (SI DIFFÉRENTS)

***mentions à renseigner obligatoirement**

CADRE RÉSERVÉ À L'OFFICE DE TOURISME !

BON DE COMMANDE	MODE DE RÈGLEMENT	TRAITEMENT PÔLE SP
Date réception : / /	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Suivi partenariats
Date règlement : / /	<input type="checkbox"/> CB	<input type="checkbox"/> Suivi démarchage
BIT :	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Tourinsoft
Initiales :	<input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> Welogin
	<input type="checkbox"/> A titrer	<input type="checkbox"/> Studio HLO-M/CH
	<input type="checkbox"/> Non réglé	

LE PACK SERVICES

LES SERVICES PROPOSÉS A NOS PARTENAIRES HORS TERRITOIRE : DIFFUSION ET COMMUNICATION

Valorisation des offres touristiques situées hors du territoire et non concurrentielles aux activités présentes sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Présentation de votre activité sur le site Web de l'Office de Tourisme www.guingamp-paimpol.com : texte descriptif, 10 photos, adresse, horaires d'ouverture, contact et site web

Diffusion de votre documentation dans les espaces d'accueils des Bureaux d'Information Touristique de Guingamp-Baie de Paimpol (selon la place disponible et l'agencement des bureaux)

Mise à disposition des différentes éditions (cartes, guide, magazine) pour votre clientèle (sur demande, selon la quantité disponible)

Envoi de **newsletters** (1 mail par mois) concernant les actions et les actualités touristiques du réseau

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/2025	HT	TTC	
Prestation hors-territoire	316,67 €	380 €	<input type="checkbox"/>

LES EMPLACEMENTS EN VITRINE

LES AVANTAGES

Visibilité auprès des passants et visiteurs même en dehors des périodes d'ouverture de l'Office de Tourisme

Suscite l'intérêt et invite à venir découvrir la boutique de l'exposant

Vous exposer les produits de votre choix (selon la place et le poids des objets)

CONDITIONS

⚠ Possible uniquement en complément de l'achat d'un pack services

⚠ Un seul emplacement en vitrine par entité (vous ne pouvez pas réserver plusieurs emplacements en vitrine au même endroit)

⚠ Chaque emplacement est attribué par l'Office de Tourisme

⚠ Vous nous apportez vos produits à exposer en vitrine (sur rendez-vous) et gérez le remplacement des produits si nécessaire (altération avec le soleil etc.)



EXEMPLE AVEC LES
VITRINES DE
PAIMPOL

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/25	HT	TTC	
1 espace en vitrine de l'Office de Tourisme de Paimpol	25 €	30 €	<input type="checkbox"/>
1 espace en vitrine de l'Office de Tourisme de Bégard	25 €	30 €	<input type="checkbox"/>
1 espace en vitrine de l'Office de Tourisme de Belle-Isle-en-Terre	25 €	30 €	<input type="checkbox"/>

BOOSTER VOTRE VISIBILITÉ ! : CRÉATION D'UN ENCART PUBLICITAIRE

Afin d'améliorer votre visibilité nous vous proposons, si vous n'avez pas la possibilité, la création de votre encart publicitaire.

⚠ Vous vous engagez à nous fournir les éléments pour cette création : texte, adresse, photo ...

⚠ Important : cet encart publicitaire ne pourra être utilisé que dans les éditions de l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol Magazine, E-Brochure, Guide loisirs & saveurs, cartes touristiques. Une possibilité de modification sera donnée avec un seul A/R

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/25	HT	TTC	
Création d'un encart publicitaire	58.33 €	70 €	<input type="checkbox"/>

LES ENCARTS PUBLICITAIRES DANS NOTRE MAGAZINE**

LE MAGAZINE

Magazine de séduction (incontournables, temps forts, bons plans et idées séjours)

Tirage : 15 000 exemplaires

Format d'impression du guide : L 210 mm x H 260 mm - ⚠ Nouveau format !

Langues : français / anglais / allemand

Distribution : lors des salons, dans les équipements de loisirs et culturels, restaurants, commerces, mairies, hébergements, Offices de Tourisme du département, envoi par courrier, consultation en ligne.



MAGAZINE 2024

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/2025	HT	TTC	
1/4 page L 9,2 x H 11,8 cm ⚠ Nouveau format !	210€	252 €	<input type="checkbox"/>
1/2 page L 19 x H 11,8 cm ⚠ Nouveau format !	400 €	480 €	<input type="checkbox"/>
Pleine page L 21 x H 26 cm + 3 mm de fond perdu ⚠ Nouveau format !	700 €	840 €	<input type="checkbox"/>
2^{ème} de couverture L 21 x H 26 cm + 3 mm de fond perdu ⚠ Nouveau format !	1000 €	1200 €	<input type="checkbox"/>
3^{ème} de couverture L 21 x H 26 cm + 3 mm de fond perdu ⚠ Nouveau format !	1000 €	1200 €	<input type="checkbox"/>
4^{ème} de couverture L 21 x H 26 cm + 3 mm de fond perdu ⚠ Nouveau format !	1800 €	2160 €	<input type="checkbox"/>

LES ENCARTS PUBLICITAIRES DANS NOTRE GUIDE LOISIRS & SAVEURS**

LE GUIDE LOISIRS & SAVEURS

Valorisation de l'offre de loisirs et de gastronomie.

Tirage : 19 000 exemplaires

Langues : français / anglais / allemand

Distribution : équipements de loisirs et culturels, restaurants, commerces, hébergements, mairies, Offices de Tourisme du département, envoi par courrier, consultation en ligne.



GUIDE LOISIRS & SAVEURS 2024

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/2025	HT	TTC	
1/4 page L 61,5 mm x H 86 mm	450 €	540 €	<input type="checkbox"/>
1/2 page L 128 mm x H 86 mm	850 €	1020 €	<input type="checkbox"/>
Pleine page L 148 mm x H 210 mm + 3 mm fond perdu	1600 €	1920 €	<input type="checkbox"/>
2^{ème} de couverture L 148 mm x H 210 mm + 3 mm fond perdu	1900 €	2280 €	<input type="checkbox"/>
3^{ème} de couverture L 148 mm x H 210 mm + 3 mm fond perdu	1900 €	2280 €	<input type="checkbox"/>
4^{ème} de couverture L 148 mm x H 210 mm + 3 mm fond perdu	2200 €	2640 €	<input type="checkbox"/>

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS NOS E-BROCHURES - GUIDES HÉBERGEMENTS**

LES AVANTAGES

Présence de votre encart publicitaire sur les 3 guides des hébergements (éditions numériques)

Possibilité d'acheter l'encart publicitaire seul (il n'est pas nécessaire d'acheter un pack services)

Plusieurs formats disponibles pour correspondre à tous les budgets

Vous fournissez le visuel de votre choix

Communication en amont du séjour des visiteurs (les guides des hébergements sont essentiellement consultés en ligne ou envoyés par mail sur demande, lorsque les touristes préparent leur venue)



EXTRAIT E-BROCHURE 2024

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/2025	HT	TTC	
Encart d'1/6^{ème} de page L 105 mm x H 99 mm	66,67 €	80 €	<input type="checkbox"/>
Encart d'1/3 page L 210 mm L x H 99 mm	150 €	180 €	<input type="checkbox"/>
Encart Pleine page A4 L 210 mm x H 297 mm + 3 mm fond perdu	250 €	300 €	<input type="checkbox"/>

LES ENCARTS PUBLICITAIRES SUR NOS CARTES TOURISTIQUES**

LES 5 CARTES TOURISTIQUES

Outil incontournable dans nos sites d'accueil, demandé par tous nos visiteurs.

Recto unique : Destination Guingamp-Baie de Paimpol

Versos localisés par secteurs - 5 cartes différentes, tirage de nos cartes :

Carte secteur Baie de Paimpol : 35 000 exemplaires

Carte Guingamp : 10 000 exemplaires

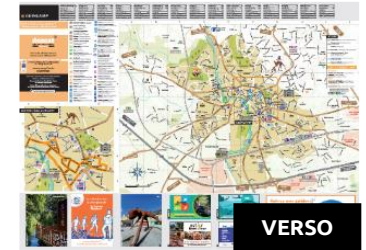
Carte Pontrieux / Bégard : 7 000 exemplaires

Carte Belle-Isle-en-Terre : 2 400 exemplaires

Carte Bourbriac / Callac : 1 200 exemplaires

Langues : français / anglais / allemand

Distribution : équipements de loisirs et culturels, restaurants, hébergements, mairies, Offices de Tourisme du département, commerces, envoi par courrier, consultable en ligne.



EXEMPLE AVEC Les
EXTRAITS DE L'ÉDITION
CARTE GUINGAMP 2024

PRESTATIONS valables jusqu'au 29/09/2025	HT	TTC	
Au recto Carte Guingamp Baie de Paimpol :			
1 Module au RECTO des 5 CARTES L 72 mm x H 43 mm	750€	900€	<input type="checkbox"/>
Double module au RECTO des 5 CARTES L 72 mm x H 86 mm	1000€	1200€	<input type="checkbox"/>
Triple module au RECTO des 5 CARTES L 72 mm x H 136 mm	1125€	1350€	<input type="checkbox"/>
Triple module au RECTO en bas de couverture des 5 CARTES L 72 mm x H 136 mm	1250€	1500€	<input type="checkbox"/>
Triple module au RECTO en 1^{ère} de couverture des 5 CARTES L 72 mm x H 136 mm	1500€	1800€	<input type="checkbox"/>
Au verso Carte de secteur 5 secteurs différents au choix ! :			
1 module au VERSO de la carte de secteur BAIE DE PAIMPOL L 72 mm x H 43 mm	358.33€	430€	<input type="checkbox"/>
1 module au VERSO de la carte de secteur GUINGAMP L 72 mm x H 43 mm	241.66€	290€	<input type="checkbox"/>
1 module au VERSO de la carte de secteur PONTRIEUX / BÉGARD L 72 mm x H 43 mm	241.66€	290€	<input type="checkbox"/>
1 module au VERSO de la carte de secteur BELLE-ISLE-EN-TERRE L 72 mm x H 43 mm	108.33€	130€	<input type="checkbox"/>
1 module au VERSO de la carte de secteur BOURBRIAC / CALLAC L 72 mm x H 43 mm	108.33€	130€	<input type="checkbox"/>

**encarts publicitaires acceptés sous réserve de disponibilité sur les différentes éditions

RÉCAPITULATIF DE LA COMMANDE

Veillez reporter dans le tableau ci-dessous les montants des prestations que vous souhaitez commander.

Votre commande sera effective à réception de votre bon de commande complété et signé, accompagné du règlement, suite à quoi vous recevrez votre facture acquittée par e-mail.

PRESTATIONS	HT	TTC
MONTANT PACK SERVICE		
MONTANT REMISE PACK SERVICE <ul style="list-style-type: none">Remise de 5 % * sur le pack service si réponse <u>avant le 25/10/2024</u>Remise de 50 % * sur le pack services dans le cadre d'un premier partenariatRemise de 50 % * sur le pack le moins cher en cas d'achat de plusieurs packs services, <u>valable uniquement si l'activité est réalisée avec le même SIRET</u> <i>* Valable uniquement sur le pack-services, non cumulable avec une autre remise !</i>		
MONTANT ENCART PUBLICITAIRE DANS LES E-BROCHURES HEBERGEMENTS		
MONTANT ENCART PUBLICITAIRE DANS LE GUIDE LOISIRS & SAVEURS		
MONTANT ENCART PUBLICITAIRE SUR LES CARTES TOURISTIQUES		
MONTANT REMISE ENCARTS PUBLICITAIRES <ul style="list-style-type: none">Remise de 10 % * sur <u>l'ensemble de la commande</u> pour l'achat de 2 encarts publicitaires <i>*Applicable sur le montant du pack services et des encarts publicitaires, valable uniquement pour l'achat de deux encarts publicitaires ou plus, hors vitrine, hors création d'encart publicitaire.</i>		
MONTANT CRÉATION D'UN ENCART PUBLICITAIRE		
MONTANT VITRINE		
TOTAL DE LA COMMANDE =		

MODE DE RÈGLEMENT

- Par chèque - **à l'ordre du Trésor Public**
- Par carte bancaire au bureau de Guingamp ou de Paimpol
- Par virement : IBAN : FR76 1007 1220 0000 0020 0706 729
- Emission d'un Titre du Service Public - **veillez à bien avoir renseigné l'entité à facturer et l'adresse**

VALIDATION ET SIGNATURE

J'ai lu et j'accepte les conditions réciproques de partenariat (*page suivante*)

Date : / /

Signature ou tampon :

Fait à :

CONDITIONS RÉCIPROQUES DE PARTENARIAT

ARTICLE 1 : BON DE COMMANDE

Pour être considéré comme ferme, le bon de commande doit être complété dans le détail, vérifié et signé et accompagné du règlement préalable à la parution.

ARTICLE 2 : VISUELS

Les visuels sont à transmettre par mail à l'adresse espace.pro@guingamp-paimpol.com ou en les enregistrant dans le questionnaire de mise à jour de informations touristiques, en format JPEG, en haute définition et en format paysage.

ARTICLE 3 : TARIFS

Chaque partenaire doit indiquer ses tarifs dans l'emplacement prévu à cet effet.

ARTICLE 4 : SUPPORTS DE PARUTION

Peuvent figurer dans les éditions, toute activité ayant son siège social sur le territoire de compétence de l'Office de Tourisme ; l'Office de Tourisme se réserve la possibilité d'accepter des partenariats hors territoire si l'activité est non concurrentielle à une offre existante sur le territoire de compétence de l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser de contracter un partenariat avec un prestataire en cas de litige qu'il soit commercial (défaut de paiement...) ou qu'il résulte d'un non-respect d'obligations contractuelles (dans le cadre d'une convention de billetterie, de dépôt vente...). Le Comité Directeur sera consulté afin de valider ou non la demande de partenariat.

Peuvent figurer dans les cahiers des hébergements : les hôtels, les villages de vacances, les centres de vacances, les loueurs professionnels ou non professionnels de meublés, les gîtes ruraux, les gîtes d'étapes, les campings, les chambres d'hôtes ; ces hébergements devront être à minima classés et/ou labellisés.

Peuvent figurer dans le guide « Loisirs & saveurs » : les activités de sports et loisirs, les activités culturelles, les restaurants, les food-trucks, les traiteurs, les artisans et boutiques d'artisanat, les producteurs et boutiques de produits régionaux, les commerces, les activités de transport (location de véhicule, vélo...).

ARTICLE 5 : LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Proposer un service de qualité. Transmettre les mises à jour et toutes nouveautés à l'Office de Tourisme afin de garantir une information fiable aux visiteurs.

Pour les restaurateurs, mettre à jour et transmettre régulièrement les jours d'ouverture et horaires de service.

Pour les hébergeurs, mettre à jour et transmettre régulièrement les disponibilités.

Poursuivre les démarches de classement et/ou de labellisation.

Assurer la promotion de la destination Guingamp Baie de Paimpol en s'engageant à insérer le lien www.guingamp-paimpol.com sur site internet du partenaire.

Répondre aux éventuelles réclamations des clients et s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

Fournir : une copie du Kbis en cours de validité ou des statuts à jour. Si votre établissement est classé ou labellisé, l'arrêté de classement correspondant. Pour les prestataires d'activité la copie du diplôme ou du brevet professionnel.

ARTICLE 6 : TAXE DE SEJOUR

Tout partenaire « hébergement » s'engage à collecter la taxe de séjour et à la reverser à Guingamp – Paimpol Agglomération. Toutes les informations concernant la taxe de séjour sont disponibles sur le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal – rubrique Espace Pro – Je suis hébergeur.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT

Le partenariat ne deviendra effectif qu'après réception du règlement. L'Office de Tourisme Intercommunal accepte les règlements par chèque, espèce, carte bancaire (possibilité de paiement à distance) ou virement.

IBAN : FR76 1007 1220 0000 0020 0706 729

ARTICLE 8 : VALIDATION

Un bon à tirer sera proposé au partenaire pour valider son module rédactionnel (Guide Loisirs & saveurs) réalisé à partir des mises à jour du questionnaire, une possibilité de modification sera donnée avec un seul A/R.

ARTICLE 9 : RUPTURE DE PARTENARIAT

En cas de réception de plus de deux réclamations concernant un partenaire, d'une condamnation judiciaire ou une activité frauduleuse, l'établissement pourra se voir exclu de l'Office de Tourisme intercommunal de manière temporaire ou définitive après avis du comité directeur. De même, pour la perte de classement ou de label, l'hébergeur aura un délai de deux mois pour le/les renouveler ; le partenariat sera suspendu durant cette période. En cas de fin d'activité, pour quelque raison que ce soit, le partenaire devra informer l'Office de Tourisme par lettre recommandée avec accusé de réception.



La Bretagne par nature